

Observation 116 du 04/03/2023

Madame le Commissaire enquêteur,

Vous trouverez ci-joint le rapport du suivi de mortalité des oiseaux et des chauves-souris , réalisé par le cabinet d'études O-GEO, concernant le parc en activité des "BRANDES", sur la commune de SAINT-SECONDIN immédiatement voisin du projet soumis à cette enquête publique.

Dans une observation, un contributeur vous a fourni les étranges suivis de mortalité du parc des MIGNAUDIERES, réalisés par le bureau d'études CALIDRIS, celui-là même qui a été choisi par le porteur de projet pour l'étude d'impact sur la biodiversité du projet d'extension. Aucune méthodologie n'est présentée dans ces rapports qui se gardent de respecter les protocoles en vigueur. Ainsi, dans le premier rapport, aucun correctif, en vue d'évaluer la mortalité réelle du parc, n'est apporté. On ne saura rien, ni de la dextérité du chercheur à découvrir les cadavres, ni des surfaces qui ont pu être réellement prospectées, ni de la vitesse de la disparition des cadavres due à la présence de charognards . Si bien, que contrairement aux protocoles, il n'y a eu aucune évaluation de la mortalité réelle.

Il est important de rappeler que la mortalité brute (c'est-à-dire le nombre de cadavres retrouvés réellement pendant le suivi) ne donne pas une vraie indication sur la mortalité réelle. Celle-ci pouvant être élevée, même si peu de dépouilles sont retrouvées, en fonction des correctifs à prendre en considération.(vitesse de la prédation, surfaces non prospectables, adresse du chercheur)

L'indigence de ces rapports réalisés par CALIDRIS est manifeste quand on les compare avec ceux du parc voisin.

Bien entendu, ils concluent à une létalité nulle pour le premier rapport, non significative pour le second. Tout va bien au parc des Mignaudières !

Le suivi ci-annexé , concernant le parc des "BRANDES", proche voisin, concluent à une mortalité significative élevée, dont des espèces patrimoniales comme le milan noir pour les oiseaux ou encore la très menacée noctule commune pour leschiroptères. Ce rapport de la société O-GEO, par son sérieux et le respect d'une méthodologie rigoureuse, donne la mesure de l'indigence des rapports de CALIDRIS.

La comparaison des rapports de CALIDRIS avec ceux de O-GEO pour le parc" des BRANDES" est édifiante. En tout cas, il y a matière à s'interroger.

Avec nos respectueuses salutations

A. Giraud & D. Gioé, Association SELT3